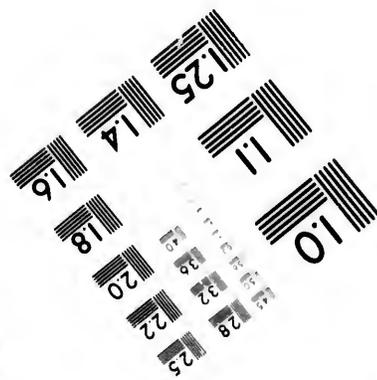
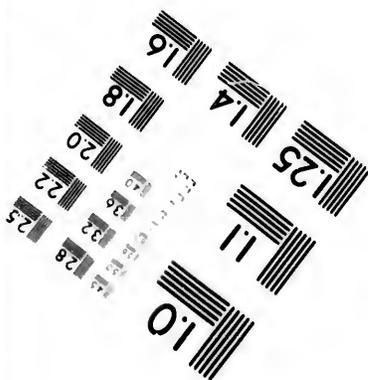
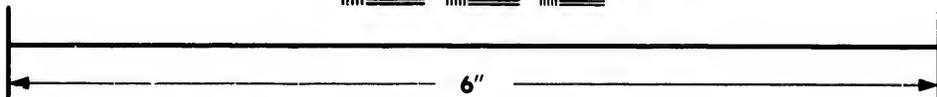
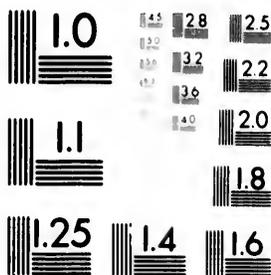


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

15 28 25
32 22
20
8

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**

01



Canadian Institute for Historical Microreproductions

Institut canadien de microreproductions historiques

1980

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

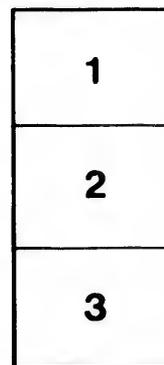
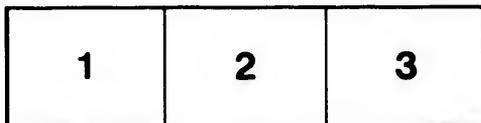
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ails
du
diffr
une
image

rata
o

velure,
à



ELOGE
DE
P I E I X

PRONONCÉ A

L'UNIVERSITÉ LAVAL

LE 29 JUIN 1868

JOUR DE L'INAUGURATION D'UN PORTRAIT DE
SA SAINTÉTÉ

PAR

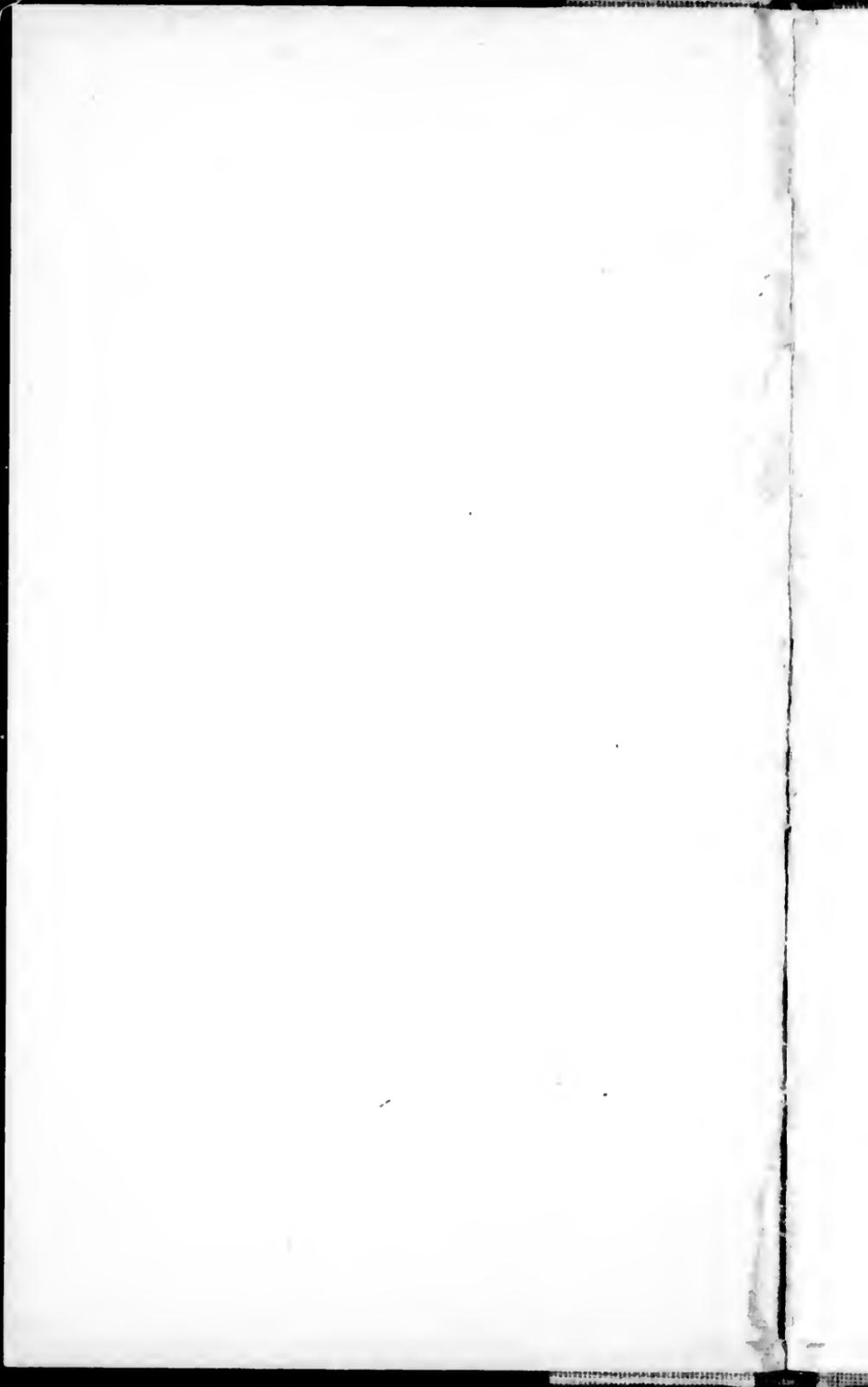
M. L'ABBÉ M.-ÉDOUARD MÉTHOT, A. M.

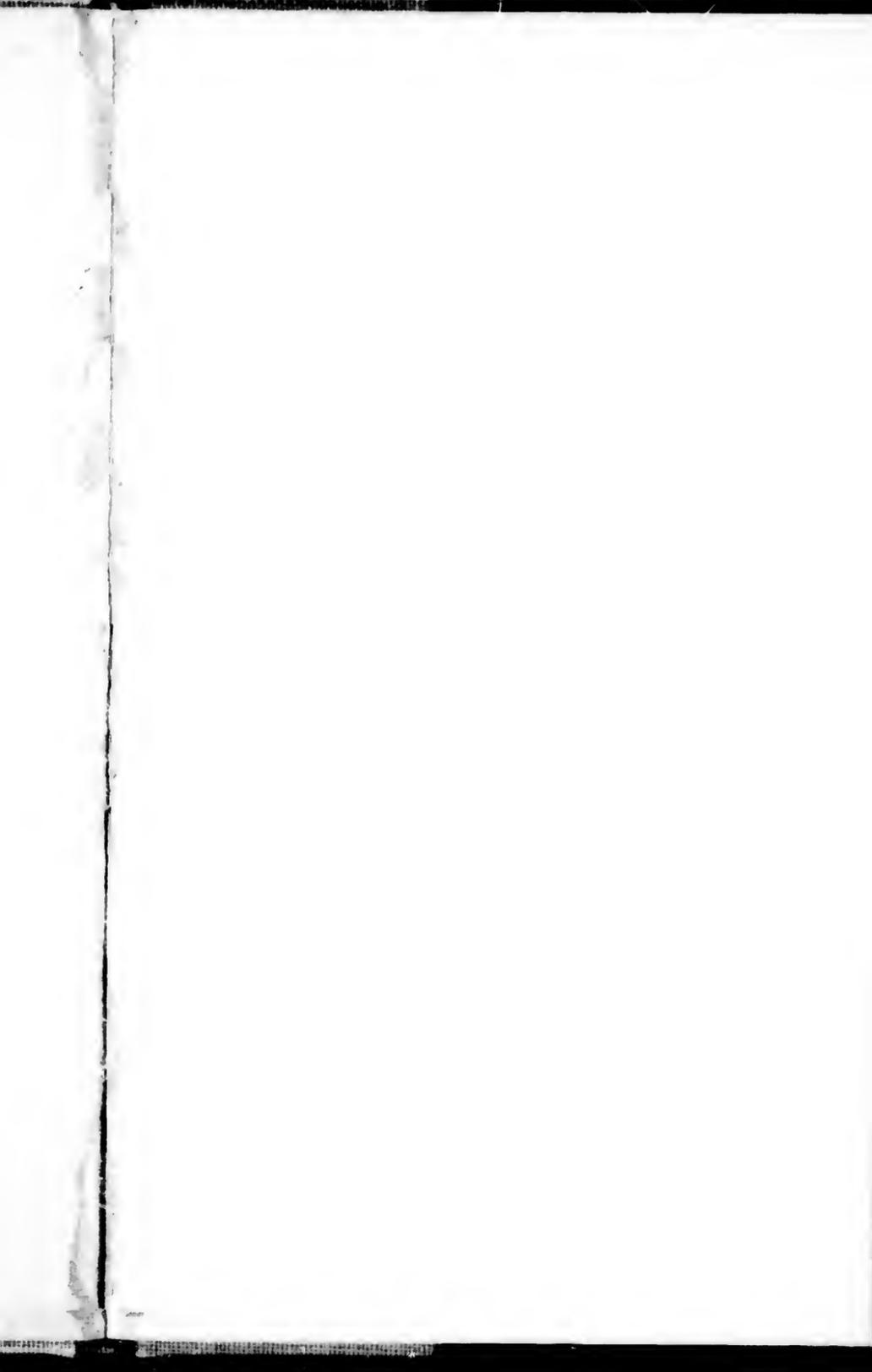
Recteur de l'Université



QUÉBEC.
DES ATELIERS DE LEGER BROUSSEAU
IMPRIMEUR DE L'ARCHEVÊCHÉ

1868.







Livernois et Bienvenu.

Enregistré.

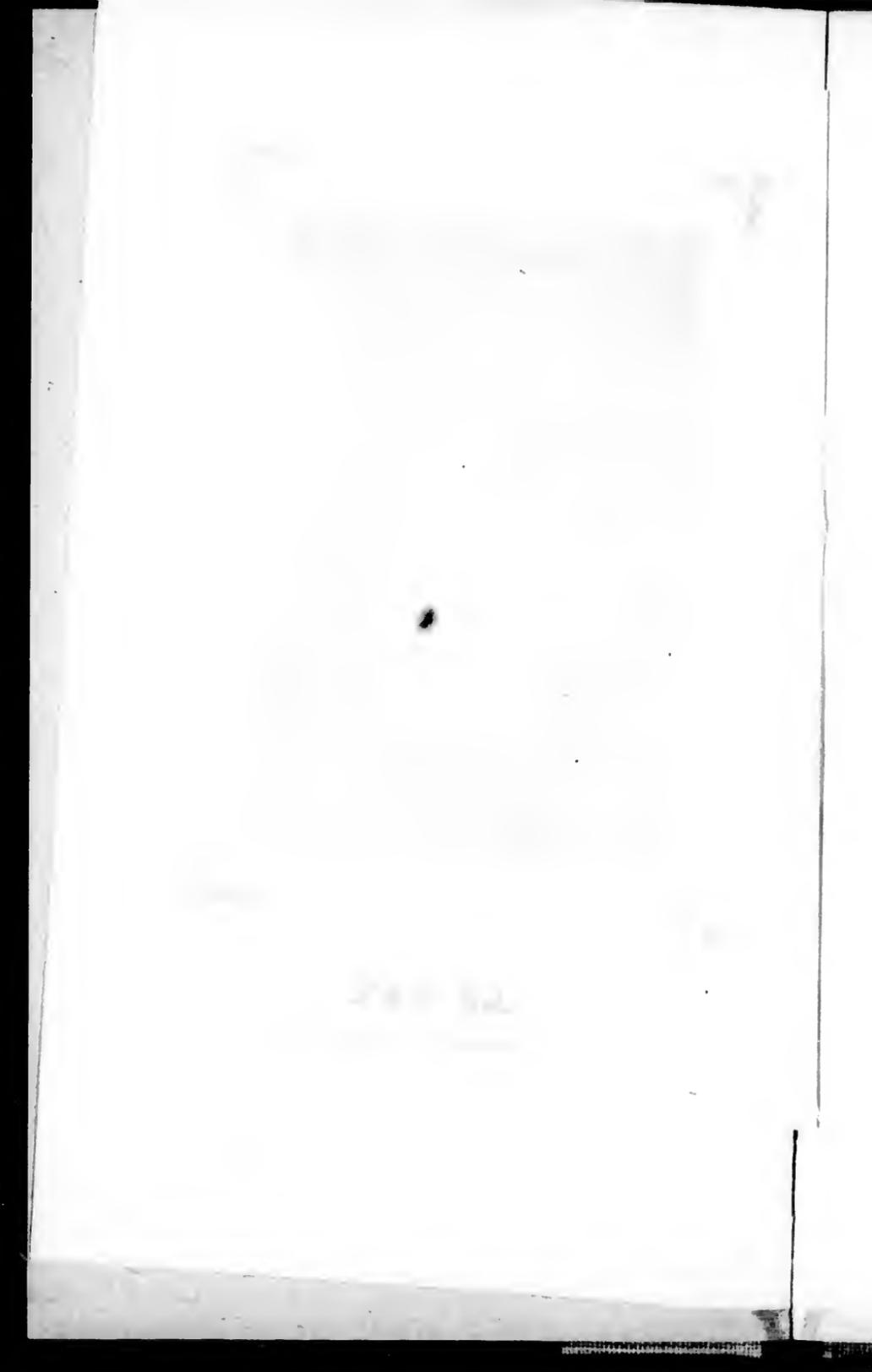
PPH XX.

Copie d'un tableau fait à Rome pour l'Université.



tre.

P E I A



ELOGE
DE
P I E I X

PRONONCÉ A

L'UNIVERSITÉ LAVAL

LE 29 JUIN 1868

JOUR DE L'INAUGURATION D'UN PORTRAIT DE
SA SAINTETÉ

PAR

M. L'ABBÉ M.-ÉDOUARD MÉTHOT, A. M.

Recteur de l'Université



QUÉBEC.
DES ATELIERS DE LEGER BROUSSEAU
IMPRIMEUR DE L'ARCHEVÊCHÉ

—
1868.

BX 1373

M48

(EXTRAIT DU *Courrier du Canada*.)

Le Séminaire de Québec n'a pas oublié les noms des grands personnages qui, à différents titres, ont aidé à la fondation de l'Université Laval. Au premier rang de ces personnages sont le bien aimé Pontife qui gouverne actuellement l'Eglise, Sa Majesté la Reine Victoria, et feu lord Elgin, ancien gouverneur du Canada. Tous trois, ils ont contribué à l'érection de ce monument, dont Québec est si fière : Pie IX, en autorisant l'établissement d'une Faculté de Théologie; la Reine Victoria, en accordant la charte de l'Université; et feu lord Elgin, en se faisant, auprès des autorités impériales l'avocat zélé des fondateurs de l'Université et l'interprète fidèle de leurs vœux.

Pour perpétuer le souvenir de ces services rendus à leur œuvre de prédilection, les messieurs du Séminaire de Québec ont résolu de placer dans les salons de l'Université les portraits de ces trois illustres bienfaiteurs. Cette pensée a déjà reçu en partie son exécution, puisque les amis du Séminaire étaient, le 29 juin dernier, admis à admirer un splendide portrait de Pie IX dans la grande salle de l'Université.

Avant de parler de la soirée, disons un mot du portrait de Pie IX. Les connaisseurs s'accordent à dire que ce portrait est un chef d'œuvre ; ce qu'il y a de bien certain c'est qu'il a été considéré, à Rome même où il a été fait, comme une toile de premier choix. L'auteur est Signor C. Pasqualoni, un des peintres les plus distingués de l'Italie et que Sa Sainteté a créé chevalier. Pie IX est représenté de grandeur naturelle et debout ; sa main droite est élevée, dans l'attitude de la bénédiction ; sa main gauche tient un parchemin déroulé sur lequel on lit la sentence suivante, dont le Saint Père a lui-même fait le choix : *Benedicat omnipotens Deus omnes qui veniunt in auxilium nostrum — Pius PP. IX.* Tous ceux qui ont eu l'insigne faveur de voir de près le grand Pontife, disent que le pinceau du peintre

a rendu d'une manière irréprochable les traits si frappants, si doux de son visage.

Le portrait de Pie IX était suspendu au fond de la salle, entre les deux magnifiques drapeaux des élèves externes du petit Séminaire.

Dès sept heures et demie la grande salle, galeries et parterre, était littéralement comble. Parmi les personnes présentes, nous avons remarqué un grand nombre de membres du clergé et les citoyens les plus marquants de Québec.

La séance a été ouverte à huit heures. Après l'exécution, par le corps de musique des élèves du petit Séminaire, d'une marche composée d'airs canadiens, M. le Recteur de l'Université s'avança, revêtu de ses insignes, et fit l'éloge de l'immortel Pie IX. M. l'abbé Méthot s'est borné à esquisser le portrait moral de l'illustre Pontife, et s'est attaché tout particulièrement à faire ressortir trois des traits les plus marquants du caractère de Pie IX : son énergie, sa douceur et sa sérénité.

Le reste de la soirée a été consacré à la musique. Un chœur des élèves du petit Séminaire a chanté après le discours, sous la direction de M. l'abbé Thos. Hamel, un hymne populaire à Pie IX, paroles françaises de M. Paul Shmith, musique de Magazzari ; puis les trois chœurs de

Rossini, la Foi, l'Espérance et la Charité. Dans l'intermède entre le deuxième et le troisième chœurs, M. Gustave Gignou, organiste de l'église St. Jean-Baptiste, a exécuté sur le piano un magnifique morceau. La soirée s'est terminée à 9 heures et quart.



d
v
s
la
m
e
P
d
e

P
.

Dans
oisième
l'église
ano un
ninée à

ELOGE

DE

PIE IX

MESSIEURS,

Il est beau de payer aux morts illustres le tribut d'éloges et de louanges, que leur ont mérité leurs vertus ou leurs grandes actions. Quand le silence s'est fait sur la tombe d'un grand homme, quand la voix des passions et des préjugés s'est tue pour ne plus laisser entendre que la voix de la justice et de l'impartialité, il est utile de revenir sur le passé, de le parcourir d'un respectueux regard, de l'apprécier et de lui rendre hommage. Oui cela est beau, noble et utile.

Mais, Messieurs, il est des hommes, en bien petit nombre, il est vrai, mais enfin, il est des

hommes tels, que la postérité commence pour eux de leur vivant même. A l'égard de ces hommes extraordinaires, le jugement se fait d'avance, et la mort qui survient ne saurait rien y changer, tant leur renommée est solidement établie, tant les pages de leur vie sont librement ouvertes aux yeux de tous, tant leurs qualités et leurs vertus sont universellement appréciées.

Messieurs, c'est l'honneur et la joie de l'Eglise d'avoir, de nos jours, pour Pontife Suprême un de ces hommes rares, dont la divine Providence fait, de temps à autre, présent à la terre, et qui la réjouissent si fort par les éminentes vertus qui les distinguent, et par les grandes choses qu'ils ne cessent d'opérer.

Pourquoi ne le dirais-je pas franchement, puisque nous sommes tous ici des hommes de foi solide et ferme? C'est le suprême bonheur de l'Eglise d'avoir aujourd'hui pour présider à ses destinées un Pontife aussi vénérable par ses vertus privées, qu'il est recommandable par la grandeur de ses vues et la sagesse de son gouvernement. La divine Providence a souffert, sans doute, que dans des temps où la Foi catholique régnait partout en souveraine, l'Eglise comptât quelques pontifes non tout à-fait irréprochables,

quoique toujours au-dessus du niveau moral des princes de leur temps ; mais aujourd'hui, que l'incrédulité entoure de ses vagues menaçantes le vaisseau de l'Eglise, elle a voulu que notre *Pilote* commandât à tous le respect et la vénération.

Aussi, Messieurs, vous le savez comme moi, catholiques et protestants, amis et ennemis, tous s'inclinent devant les hautes vertus de notre grand, de notre immortel Pie IX. On a vu des protestants, on a vu des Juifs voler à Rome, et lui offrir le secours de leur fortune et de leur bras. Dernièrement encore un jeune protestant demandait à s'enrôler dans les troupes pontificales ; on s'en étonnait : " Quoi donc, s'écria-t-il, faut-il que je sois insensible au mérite et à la vertu ? Pie IX m'en impose par sa grandeur et sa sérénité ! D'ailleurs sa cause est la cause du droit contre l'injustice, du sentiment religieux contre l'impiété : elle est grande, sa cause ; je veux lui consacrer ma vie ! " Pie IX consulté, n'hésita pas un instant : " Qu'il vienne, dit-il, nous le recevrons avec joie au nombre de nos défenseurs."

On a vu encore des protestants zélés, de pieux protestants, partagés entre leur admiration pour la personne du Pape, et leur horreur pour les

doctrines catholiques, adresser au Ciel de naïves prières pour sa conversion.

Que dis-je, Messieurs ? les révolutionnaires, les Garibaldiens, les *Maçons* eux-mêmes, sont forcés de rendre hommage à Pie IX ; et voici comment : dans leur haine aveugle, ils accumulent contre notre saint Pontife tant d'accusations absurdes, tant d'inconcevables abominations, tant de faits impossibles, qu'en entendant leurs discours ou en lisant leurs pamphlets, tout esprit droit en conclut qu'il doit être bien irréprochable l'homme si haut placé, contre qui la haine la plus invétérée ne sait élever que des imputations invraisemblables et qui se réfutent d'elles-mêmes.

Messieurs, dans cette circonstance solennelle, où nous inaugurons ce portrait de Pie IX, je voudrais associer ma faible voix à ce concert universel de louanges et d'éloges. Je sens combien je suis au-dessous de cette tâche, mais vous me pardonnerez ma faiblesse en considération de ma bonne volonté.

Toutefois, je ne saurais entreprendre de vous retracer ici toute la vie de Pie IX ; encore moins voudrais-je aborder les questions, les immenses questions qui se rattachent à l'histoire de son

pontificat : nécessité de la souveraineté temporelle des Papes, rôle bienfaisant de la Papauté, défense du gouvernement temporel des Papes, réponse aux accusations si nombreuses portées contre ce système de gouvernement.

Non, Messieurs, mon ambition est plus modeste. Il me semble qu'en face de cette image de notre bien-aimé Pontife, je dois me borner à dessiner le portrait moral de Pie IX, à caractériser l'ensemble de sa longue vie, à vous présenter, avec le plus de vérité possible, une esquisse de son esprit et de son caractère. En face de cette magnifique peinture qui reproduit, dans toute sa grâce et sa majesté, la personne de Pie IX, il me semble qu'il est de mon devoir de vous faire pénétrer encore plus avant, et de vous montrer, pour ainsi dire, l'âme qui anime et fait mouvoir cette enveloppe mortelle : tâche difficile, sans doute, mais que vous m'aidez vous-mêmes à remplir, en rappelant à propos vos souvenirs, en complétant ainsi le peu que je vous dirai, et suppléant à ce que je ne saurai dire.

I

Quand on parcourt la longue liste des Souverains pontifes, on est frappé d'admiration en

voyant tout ce qu'elle offre de grands esprits, de nobles caractères : tels, pour n'en citer que quelques-uns, St. Léon, l'intrépide adversaire des barbares ; St. Grégoire VII, le vaillant défenseur des droits de l'Eglise ; Léon X, le brillant protecteur des lettres et des arts ; Benoit XIV, le docteur apostolique ; Grégoire XVI, le savant et infatigable propagateur de la foi. Eh bien ! Messieurs, arrivé au bout de cette longue liste de saints et de grands hommes, telle qu'aucune dynastie, aucune lignée de rois ne saurait rien fournir de semblable, ni même d'approchant, arrivé à notre Pie IX, je m'arrête, je me recueille, et j'ose me demander quel jugement portera sur lui la postérité ? comment on pourrait le caractériser ?

O Père, ô Pontife, ô Roi, pardonnez nous cette audace ! Nous n'avons d'autre ambition que de trouver, dans cette étude, de nouveaux motifs d'amour, de respect, de vénération.

En réponse à cette question, une pensée s'est tout d'abord présentée à mon esprit, et cette pensée se trouve parfaitement exprimée par le premier verset du huitième chapitre de la Sagesse : *Attingit à fine usque ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter.* “ Il atteint et pénètre

tout, depuis une extrémité du monde jusqu'à l'autre, avec force, et il dispose tout avec une égale douceur, de sorte que rien ne lui peut résister.

Oui, Messieurs, quand je pense à notre vénéré Pontife, j'unis, pour ainsi dire, involontairement dans mon esprit les idées de force et de douceur, de sérénité et de résistance au mal, de patience et de résolution. Oui, force et douceur ; force dans la volonté et douceur dans les actes ; énergie dans la résolution et calme, sagesse, sérénité dans l'exécution : tel est bien Pie IX, tel il nous est révélé par toute la suite de sa longue vie, et tel aussi, vous en conviendrez avec moi, nous le laisse facilement deviner cette magnifique et ressemblante peinture.

A peine Pie IX eut-il ceint la couronne pontificale, qu'un acte à jamais mémorable vint signaler cette douceur, je dirais plutôt cette libéralité, si ce mot n'avait pas été profané par les fausses significations qu'on lui a imposées. Un assez grand nombre de prisonniers politiques se trouvaient alors dans les prisons de Rome, conséquence funeste et nécessaire des troubles du règne précédent. Le nouveau Pontife, qui déjà, dans sa carrière épiscopale, avait montré tant de douceur unie à tant d'habileté, le nouveau Pon-

tife voulut inaugurer une politique nouvelle. Une généreuse amnistie fut immédiatement accordée à tous les détenus pour délits politiques, aussi bien qu'à tous les Romains exilés pour les mêmes causes sur la terre étrangère. En même temps, Pie IX sécularisait en grande partie l'administration de l'Etat, rétablissait l'ordre dans les finances, décrétrait des lignes de chemin de fer, encourageait puissamment l'industrie, protégeait et développait l'instruction publique, et déclarait enfin une guerre implacable à tous les vices et à tous les abus. Grâce à cette douceur et à cette initiative du Pontife, il se trouva évidemment démontré que la Religion, bien loin d'en être l'ennemie, est le meilleur ami de la vraie liberté ; et Pie IX, en allant jusqu'aux extrêmes limites des concessions possibles, semblait dire aux Romains honnêtes : " Votre liberté est maintenant entre vos mains ; c'est à vous d'en user sagement et de montrer au monde que vous en êtes dignes." Il semblait dire en même temps aux révolutionnaires : " Je vous ai accordé tout ce que vous m'avez demandé ; si vous n'êtes pas encore satisfaits, c'est que rien ne pourrait vous satisfaire, si ce n'est le renversement de tout ordre et de toute liberté, la ruine du Souverain Pontificat et de l'Eglise."

Vous savez, Messieurs, comment la révolution répondit aux bienveillantes intentions de Sa Sainteté. Les faits et gestes de l'éphémère république romaine sont là pour attester l'ingratitude des Romains, et ils resteront cloués au pilori de l'histoire pour la honte éternelle du faux libéralisme, des sociétés secrètes et de l'impiété!

Et pourtant, cette tempête révolutionnaire a donné lieu à de nombreuses accusations contre Pie IX. On l'a accusé de faiblesse; on l'a accusé d'avoir imprudemment couru après un vain fantôme de popularité; et je me rappelle avoir entendu, à la nouvelle de sa fuite à Gaëte, de la bouche d'un homme respectable pourtant, ces paroles qui, si on avec tout le respect convenable, au moins avec assez d'originalité, résumaient alors bien des impressions: "l'immortel Pie IX, disait-il, l'immortel Pie IX, . . . qui est déjà mort!"

Mais non, Messieurs, Pie IX n'agit point par faiblesse. Loin de là, s'il donnait carrière à l'inépuisable bonté de son cœur; ses actions, ses mesures n'en étaient pas moins marquées au coin d'une haute sagesse. Rien de plus facile que de le démontrer.

Sans doute les réformes inaugurées à Rome en

1846 eurent d'abord une bien triste issue. Cependant tout juge impartial ne doit pas se laisser de s'en féliciter ; et voici pourquoi. Si le Pape avait refusé, au moment de son avènement, toute concession à l'esprit du temps, la révolution n'en aurait pas moins éclaté à Rome comme à Paris ; et alors que n'aurait pas dit le vulgaire ? On aurait accusé le Pape de n'avoir pas su prévenir le mal, de s'être obstiné dans la voie d'une résistance impossible, et d'avoir prouvé, par là, que la Papauté est une institution surannée, tout-à-fait incompatible avec le génie moderne. Pie IX, sans sacrifier aucun droit à une vaine popularité, démentit ces sophismes. A bien examiner les choses, on peut même dire que les deux premières années de son règne eurent un immense résultat. Le Pape, il est vrai, fuyait vainement en apparence ; mais sa fuite portait un coup terrible à la révolution, parce qu'elle dévoilait la mauvaise foi, l'hypocrisie et les sinistres projets des révolutionnaires.

Non, Messieurs, Pie IX ne fut point, n'est point un homme faible ; et jamais on ne dira de lui ce que Bossuet a dit de Charles I, " qu'il fut doux jusqu'à être obligé de s'en repentir." Jetez les yeux sur cette figure auguste ; contemplez un

instant ces traits vénérables. Ah ! oui, sans doute, cette figure auguste, ces traits vénérables, ils respirent la plus ineffable bonté. Sans doute, sa vie publique et privée nous révèle son ineffable tendresse pour ses enfants, et la naïveté toute enfantine de son cœur. J'en pourrais citer des exemples et des preuves sans nombre. Et qui de vous ne se rappelle ce trait charmant qui, tout dernièrement encore, était raconté par tous les journaux ? Un jour Pie IX donnait une de ces audiences, dans lesquelles on voit réunis autour de lui des milliers de personnes de tout âge, de tout sexe, de tout rang. Comme il s'avancait au milieu de cette foule de pieux pèlerins, il aperçoit une toute petite enfant à genoux auprès de sa mère. Il prend cette enfant par la main, traverse avec elle toute la longueur de l'immense salle, monte les degrés de son trône toujours accompagné de l'enfant, enfin la place et la garde auprès de lui pendant toute la durée de l'audience Heureuse enfant ! heureuse mère !

Oui, Messieurs, Pie IX est plein de douceur et de bonté ! Oui, la bonté, la douceur respirent sur son visage ; mais aussi cette douce figure sait refléter toute la majesté et toute l'énergie d'une

âme forte et résolue. Que Pie IX ait à remplir les devoirs d'un juge ou d'un monarque ; que dans un consistoire public ou secret, il ait à condamner les erreurs ou les impiétés du siècle, à dénoncer au monde les empiétements d'un pouvoir sacrilège, à s'élever contre les persécutions sourdes ou ouvertes d'un tyran hypocrite ou franchement hostile, oh ! alors, ce n'est plus le doux Pie IX. Croyons-en des témoins oculaires dignes de foi : cette suave figure se transforme, ces yeux si doux lancent des éclairs, ces traits charmants deviennent terribles. Ce n'est plus le doux Pie IX, c'est le Pontife suprême, représentant de Dieu sur la terre, c'est un juge, c'est un roi !

II.

De cette force, de cette énergie, que notre grand Pontife sait déployer à propos, il me serait bien facile de citer de nombreuses preuves et de frappants exemples.

A la suite de cette amnistie, dont je vous parlais tout-à-l'heure à un autre point de vue, la révolution, poussée en avant par Mazzini, son chef invisible, ce Vieux de la montagne de notre siècle, exigeait d'autant plus qu'on lui donnait davantage ; et il vint un moment où Pie IX,

it à remplir
marque ; que
ret, il ait à
és du s'ècle,
ements d'un
les persécutés
ypocrite ou
est plus le
s oculaires
sforme, ces
traits char-
plus le doux
ésentant de
un roi !

que notre
il me serait
euves et de

nt je vous
de vue, la
azzini, son
ne de notre
ui donnait
ù Pie IX,

acculé par ses ennemis aux dernières limites du droit et du devoir, fut contraint de prononcer ce terrible “ *Non possumus* ” contre lequel viendront toujours se briser, comme sur une barrière infranchissable, tous les efforts du mal et de l'impunité. Cette lutte inégale continua quelque temps et les derniers événements suivirent leurs cours. Un homme de génie, animé des plus généreux sentiments, s'était dévoué à la cause de la religion et de la liberté : l'illustre Rossi tombe sous les coups d'un lâche assassin dans la cour de la chancellerie ; et les représentants du peuple romain, à deux pas de ce cadavre encore chaud et palpitant, continuent froidement leur séance. Bientôt le St. Père lui-même est assiégé dans le palais du Quirinal, et un de ses camériers tombe à côté de lui mortellement blessé. On veut lui imposer un ministère recruté parmi les révolutionnaires les plus avancés ; alors le Pontife comprend qu'il a assez fait pour le bien de son peuple et pour ramener tous ces hommes égarés ; que l'ère de la patience doit se fermer : il dénonce à la ville et au monde la trahison et la tyrannie dont il est victime, et sans perdre un instant ce calme et cette sérénité que donne la conscience du devoir accompli, il quitte sa capitale, se

réfugie sur une terre étrangère, sûr d'en revenir bientôt, vainqueur de la révolution, aux universelles acclamations de ses vrais sujets et du monde.

Plus tard, Pie IX eut encore à soutenir un de ces assauts, qui sont très-peu de chose par leur cause ou par leur prétexte, mais toutefois qui deviennent considérables par la malice des hommes. Je veux faire allusion à ce qu'on a, dans le temps, pompeusement appelé la *question Mortara*, comme on dit la question romaine, la question d'Orient, la question de la Pologne. Rien de plus simple néanmoins que ce fait d'un petit juif, baptisé par une servante chrétienne, et nécessairement placé ensuite dans une excellente maison d'éducation, afin qu'il ne fût pas exposé à perdre la foi. La légalité du fait était parfaitement claire et hors d'atteinte, car les parents du jeune Mortara savaient très-bien que, si la loi défendait de baptiser les enfants des juifs sans le consentement de leurs parents, d'un autre côté, elle interdisait aux juifs d'avoir chez eux des domestiques chrétiens. Si donc leur enfant leur était momentanément enlevé, ces parents ne devaient s'en prendre qu'à eux-mêmes. Mais ce fait insignifiant était une mine précieuse

que la révolution sut habilement exploiter. Le mot d'ordre fut donné. Toute la presse prétendue libérale jeta les hauts cris ; et Pie IX ne fut plus, dans le langage grossier de ces feuilles éhontées, le dirais-je ? *qu'un voleur d'enfants !* Plus même d'un écrivain catholique, plus même d'un journal catholique, ou réputé tel, unit ses clameurs à celles des incrédules ; plus même d'une puissance catholique crut de son devoir de faire la leçon au Pape. Mais Pie IX demeura ferme et inébranlable, et toutes les considérations humaines cédèrent à ses yeux devant les considérations de l'ordre surnaturel. Après avoir vu cet enfant prédestiné, et avoir admiré le travail de la grâce qui se faisait si visiblement dans cette jeune âme, il s'écria : “ Je donnerais ma vie, plutôt que d'abandonner l'âme de cet enfant.”

III.

Maintenant, Messieurs, que vous dirais-je de ce calme, de cette sérénité de notre grand Pontife, que rien ne saurait altérer un seul instant ? Assurément, le pontificat de Pie IX comptera parmi les époques les plus agitées de l'histoire de l'Eglise. Miné sourdement par les complots des sectaires ; sans cesse menacé par un pouvoir

voisin, qu'une immense ambition et ses premières usurpations poussent presque inévitablement à de nouvelles usurpations ; protégé par une puissance, amie et bienfaitrice sans doute, mais dont certains antécédents et la politique vacillante ne laissent pas d'éveiller quelquefois de vives alarmes ; continuellement en proie à de grands embarras financiers ; toujours obligé de se défendre contre des attaques et des incursions nouvelles, Pie IX néanmoins reste calme et serein, maître de lui-même, maître de ses paroles et de ses actions.

Napoléon I avait bien osé dire que, s'il voulait enlever au pape ses possessions temporelles, c'était pour qu'il eût plus de temps à consacrer au gouvernement de l'Eglise et des âmes ! et depuis, les révolutionnaires n'ont pas manqué de répéter à l'envie ces hypocrites paroles. Eh bien ! jetons un instant les yeux sur Pie IX, et nous verrons ce qu'il en est de cette prétention. Son pontificat a été tellement agité, qu'on croirait que le pape n'a pas trop de tous ses instants pour conserver ce misérable reste de pouvoir temporel, si nécessaire à l'indépendance de l'Eglise, et que l'on s'efforce par tous les moyens de lui arracher. Et pourtant, quel pontificat fut jamais aussi

es premières
blement à de
r une puis-
doute, mais
ne vacillante
ois de vives
à de grands
e de se défen-
ions nouvel-
e et sercin,
paroles et de
que, s'il vou-
temporelles,
à consacrer
es âmes ! et
manqué de
aroles. Eh
Pie IX, et
e prétention.
u'on croirait
astants pour
ir temporel,
glise, et que
ui arracher.
mais aussi

plein, aussi rempli que le pontificat actuel !
Quelle est la cause qui a été négligée ? Je vous
en porte le défi, indiquez-moi une partie de
l'administration de l'Eglise qui, un seul moment,
soit restée en souffrance ?

A peine arrivé dans son exil de Gaëte, Pie IX
s'occupa de réaliser une idée, qui le préoccupait
depuis le commencement de son règne. Au
milieu des agitations et des tempêtes, il travaille
à assurer à l'Eglise une plus puissante protection,
en complétant, si je puis parler ainsi, le culte
que l'Eglise rend à la Mère de Dieu. De Gaëte
même, il adresse, à ce sujet, une encyclique à
tous les évêques du monde, et quelque temps
après, il avait enfin la consolation de proclamer
le dogme de l'Immaculée Conception de Marie.

Dans toute l'étendue de l'univers, rien de ce
qui peut intéresser la religion ne lui échappe. Il
rétablit la hiérarchie ecclésiastique en Angleterre
et en Hollande. Il prend des mesures pour
ramener à la pureté de la foi et à l'exactitude de
la discipline les antiques églises de l'Orient.
Il conclut des concordats avec plusieurs puis-
sances catholiques, notamment avec cet empereur
d'Autriche, que nous voyons aujourd'hui, hélas !
infidèle à ses serments, descendre cette pente

fatale des concessions, qui conduisit à l'abîme l'infortuné Louis XVI et tant d'autres princes, dont la fermeté et l'esprit de suite n'égalèrent pas la piété et la douceur. Ses regards se portent jusqu'aux extrémités du monde, où il envoie, pour combattre l'impiété et la barbarie, des apôtres et des missionnaires.

La sainte cause de la liberté religieuse et civile ne le trouve jamais indifférent. Du sein de sa faiblesse et de ses tribulations, il trouve dans son cœur de Pontife et de Père les accents les plus forts et les plus touchants, pour plaider devant une lâche Europe, muette et insensible, la cause de deux grands martyrs, la sainte cause de l'Irlande et de la Pologne, et, croyons le bien, Messieurs, ici comme toujours, Pie IX finira par remporter la victoire sur le préjugé et sur l'injustice.

Enfin, aujourd'hui même, le Saint Père, dont la situation, malgré tant de nobles dévouements, est encore si précaire; le Saint Père, toujours calme, toujours serein, se prépare à couronner son long et glorieux pontificat, par une de ces œuvres, qui suffiraient à illustrer un autre règne. Mais pour lui ce ne sera que le dernier pas d'une longue course. Bientôt, si Dieu lui

prête encore quelques jours de vie, il ouvrira à Saint Pierre, ces grandes assises de la chrétienté, qu'on appelle un Concile œcuménique.

Et nous en avons la ferme confiance, Messieurs, il vivra encore longtemps, notre grand, notre auguste Pontife ! Il appartient à une famille où d'ordinaire la mort ne se hâte point de frapper ses coups ; il le sait, il y compte, il n'en fait nul mystère. “ Nous entrons, disait-il dernièrement, dans notre 77^{ème}. année, et, grâce à Dieu, nous sommes encore plein de force et de confiance.” Puis il ajoutait gaiement, en faisant allusion à la forme recourbée des caractères, qui expriment ce chiffre : “ Nous nous chargeons aujourd'hui, il est vrai, de nos deux *pioches*, mais nous ne les craignons pas ; ce ne sont pas ces *pioches* qui creuseront notre tombe.”

Oui, la Providence, espérons-le, saura couronner tant de merveilles par une dernière merveille. Car ce n'est pas en vain qu'elle a imprimé sur cette chère et vénérable figure tant de force et de majesté, tant de sérénité et de calme. Il faut que Pie IX achève sa carrière providentielle, c'est-à-dire, qu'il assiste au triomphe de l'Eglise, qu'il rassure et console ses fidèles enfants, enfin qu'il ramène à lui et bénisse ses

ennemis. Longtemps encore, il sera donné aux pèlerins de la Ville éternelle de contempler cette figure vénérée, en attendant qu'elle ne soit plus pour tous qu'un glorieux souvenir.

Quant à nous, Messieurs, fils si éloignés du meilleur des pères, cette image que nous inaugurons aujourd'hui, nous rappellera toujours notre bien-aimé Pontife. Elle sera chère et vénérable à tous ceux qui franchiront le seuil de cette maison, mais surtout, elle nous sera chère et vénérable à nous, qui, à titres divers, de directeurs ou d'élèves, appartenons à l'Université Laval. Car nous ne saurions oublier que Pie IX a pris une large part dans l'établissement de cette institution.

Messieurs, pendant toute la durée des siècles vraiment catholiques, rien de considérable ne se faisait que sous l'inspiration, ou du moins qu'avec le concours de la religion. Elle venait ajouter aux éléments humains la hauteur et la stabilité, qu'elle emprunte à sa céleste origine, et qu'elle communique à tout ce qu'elle touche. Regardées comme choses très-grandes et très-importantes, les Universités n'échappaient pas alors à ce bienveillant contrôle. Au Souverain Pontife seul était réservé le droit de fonder des Universités ; et l'on

donné aux
mpler cette
ne soit plus

éloignés du
nous inau-
ra toujours
ère et véné-
ueil de cette
ra chère et
s, de direc-
l'Université
ier que Pie
lissement de

e des siècles
érable ne se
oins qu'avec
ajouter aux
la stabilité,
e, et qu'elle
. Regardées
portantes, les
ce bienveil-
fe seul était
tés ; et l'on

vit souvent de puissants monarques solliciter du Pape l'érection ou la confirmation de semblables établissements. De leur côté, les Souverains Pontifes se plaisaient à communiquer la vie et le mouvement à ces utiles instruments de civilisation et de progrès, à encourager leurs efforts, à les enrichir de faveurs et de privilèges. Et certes, on peut le dire, les choses n'en allaient pas plus mal.

Plus tard, les divisions religieuses, les doctrines d'une fausse indépendance rompèrent cette admirable unité ; on méconnut le droit du Souverain Pontife dans le domaine de l'intelligence, comme dans celui de la religion, et chaque peuple, chaque prince s'arrogea l'érection et le gouvernement des hautes écoles.

Lorsqu'il s'agit d'ériger l'Université Laval, ses fondateurs désiraient sans doute lui assurer les droits dont jouissent ordinairement les institutions de ce genre dans l'Empire Britannique, mais, surtout, ils voulaient obtenir pour leur projet l'approbation et la bénédiction du Souverain Pontife. Ils surent poursuivre et atteindre en même temps ce double but. Toutefois Pie IX ne montra pas d'abord tout l'empressement qu'ils auraient désiré ; et il hésita quelque temps avant

d'accorder son approbation. Il craignait que notre jeune pays ne fût pas mûr pour une pareille institution ; car, dans sa pensée comme dans celle des fondateurs de Laval, l'œuvre entreprise était une œuvre nationale, une œuvre à laquelle la province entière était appelée à concourir. Je n'ai pas à dire ici pourquoi cette pensée si juste et si élevée n'a pas été tout-à-fait réalisée ; mais après ces quinze années d'expérience, il semble que le principal obstacle n'était pas là où Sa Sainteté le supposait. Non, Messieurs, le véritable obstacle, ce n'était pas le défaut d'éléments ni de moyens, c'était plutôt le manque d'union, le peu de goût pour l'étude et le besoin de l'indépendance dans une partie de la jeunesse, enfin peut-être le vice des lois qui régissent l'étude et la pratique des professions libérales.

Quoiqu'il en soit, Pie IX, après avoir écouté avec bienveillance les explications du regretté L.-J. Casault, se rendit aux désirs des fondateurs de l'Université, approuva l'œuvre et, finalement, accorda une Faculté de Théologie, enrichie de tous les privilèges ordinaires.

A peu près dans le même temps, Sa Majesté la Reine octroyait une charte royale, qui nous

assurait tous les droits dont jouissent les Universités du Royaume.

Ces faveurs signalées imposaient aux Directeurs de Laval un devoir bien doux à remplir. Dans leur impuissance à témoigner dignement leur gratitude aux augustes personnages qui avaient fait preuve de tant de bienveillance, ils désiraient du moins perpétuer le souvenir du bienfait, en plaçant dans les salles de l'Université les images des bienfaiteurs. Des portraits de Sa Majesté et du noble et généreux lord Elgin, qui s'était si fort intéressé à l'œuvre, devaient faire partie de cette petite collection. Le Séminaire a profité de la présence à Rome de plusieurs de ses professeurs pour demander à un des plus célèbres artistes de la Ville Eternelle, "il Signor Pasqualoni," ce portrait de Sa Sainteté Pie IX. A Rome même, il a été apprécié comme une œuvre remarquable. Le Pape a paru s'y intéresser vivement ; il s'est prêté avec une grâce infinie à toutes les exigences du peintre, et il a dicté lui-même les paroles que vous pouvez y lire : *Benedicat omnipotens Deus omnes qui veniunt in auxilium nostrum.*

Puisse, Messieurs, cette noble image d'un

grand homme et d'un grand saint rappeler longtemps le souvenir du bienfait reçu, et être, à la fois, une leçon et un exemple de vertu pour la jeunesse studieuse et pour nous tous !



appeler long-
et être, à la
ertu pour la
!

